

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉSERVATION EXPOSITION ARTISTIQUE – CHÂTEAU

Merci de cocher la ou les cases correspondantes à votre choix	
QUALITÉ DU DEMANDEUR : ☐ COMMUNE ☐ HORS COMMUNE ☐ ASSOCIATION	DE LA COMMUNE
CHOIX DE LA FORMULE : ☐ 4 JOURS (du jeudi 10h au lundi 10h) ☐ SEMAI	NE <i>(du lundi 10h au lundi 10h)</i>
⇒ DATE(S) SOUHAITÉE(S) DE LA RÉSERVATION :	
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
NOM ET PRÉNOM OU DÉNOMINATION DU LOCATAIRE :	
ADRESSE:	
CODE POSTAL : VILLE :	
COURRIEL:	
TÉLÉPHONE(S):	
TÉLÉPHONE ET NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE PENDANT L'EXPOSITION :	
INFORMATIONS – COMMUNICATION EXTERNE	
Les éléments demandés seront utilisés par les services de la Ville pour assurer la promotion de votre évènement artistique : - Site internet de la Ville (www.saintjeanleblanc.com) – mise à jour régulière - Agenda culturel – pour toutes les expositions réservées avant le 31 mai de l'année N-1 NOM DE L'EXPOSITION :	
HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE AU PUBLIC :	
CONTACT ARTISTIQUE:	
COURRIEL:	
TÉLÉPHONE(S):	
Merci de fournir avec le formulaire de demande de réservation, le visuel de l'exposition (ou une photographie de très haute qualité d'une	
œuvre illustrant le contenu de l'exposition) - Courriel de contact : <u>culture@saintjeanleblanc.com</u>	
PIÈCES OBLIGATOIRES A PRODUIRE POUR L'INSTRUCTION DE LA DEN	//ANDE
☐ Photocopie de pièce d'identité ☐ Justificatif de domicile pour les habitants de Saint-Jean-le-B	llanc
Les tarifs de location sont fixés librement chaque année par le Conseil Municipal. Toute demande incomplète ne sera pas traitée par les services de la Ville. Un courrier réponse vous sera adressé, au plus tard, 3 semaines après le dépôt de votre demande en Mairie. En cas de réponse positive, vous devrez compléter et signer un contrat de location ainsi que le règlement intérieur des salles communales. Un agent de la collectivité prendra contact avec vous sur les modalités de location et de remise des clés de la salle.	
Le demandeur (NOM, Prénom et qualité si besoin)	
Fait àlele	Signature